L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 27 AVRIL 1863. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 27 AVRIL.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif—Le fonds d'un magasin de marchandises sèches, situé rue du Canal entre Camp et Magasins.
Par Hoffman et Marks 41 Chartres—marchandises sèches, vêtements et lingerie.
Par E. Roger & Co, au magasin sous l'Hôtel St. Charles—un stock de parfumerie, cheveux, peignes &c.
Par H. McLean, 19 rue des Magasins, encoignure Commune, cafés, vins, liqueurs &c.
Par Montgomery & Bro, à 4 heures, à Gretna, 28 beaux mulets.
Par J. Boisseau, au coin des rues Gravier et Basin, ameublement de la maison, et à l'encoignure Camp et Julia, un autre ameublement et un piano.
Par R. Scott, 73 rue Poydras, farine, plate coté, jambon, [illegible].
Par J. B. Crozat—Le stock du magasin de meubles, rue des Remparts, entre Girod et Lafayette.
Par P. H. Flynn, à onze heures et demie, dans la rue Royale, No 31—meubles.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de 25 cents.

Bataille de Bisland.

Destruction du Queen of the West.

Rapport confédéré extrait du Southern Sentinel.

Le rapport suivant avait été publié par le *Southern Sentinel* et composé mais non reproduit par le *Courier des Opelousas* qui fut obligé d'abandonner ses formes, lors de l'invasion fédérale, quelques minutes avant d'aller sous presse. Le tirage du numéro du *Courrier* qui contient ce rapport a donc été fait par un pressier fédéral et l'*Era* nous prévient que la rédaction n'a subi aucun changement:

L'ennemi, avec une force de 12,000 hommes, s'avança sur notre camp de Bisland, le 12. Il y eut des escarmouches d'avant poste toute la journée. Le 13, il commença à nous attaquer avec vivacité et à débarquer un nombre considérable de troupes à Hatching's Point, sur nos flancs et sur nos derrières. Une forte canonnade fut ouverte sur nos lignes de bonne heure dans la matinée; elle fut entretenue tout le jour, avec un intervalle d'une heure et demie vers le milieu de la journée, moment où l'ennemi s'élança à l'assaut sur notre droite. Il fut entièrement frustré dans son espoir et obligé de reculer. Dans l'après midi, il se porta sur notre gauche avec la même vigueur et fut encore repoussé. La canonnière *Diana*, amarrée dans le Têche, fut désemparée de bonne heure par les boulets d'une pièce Parrot qui fracassèrent ses machines. Une force fut détachée pour tenir en échec l'ennemi sur notre flanc et sur nos derrières, ce qui fut exécuté avec succès contre des troupes très numériquement supérieures.

La situation de notre armée était très critique et les troupes étant exténuées de fatigue, il devint absolument nécessaire de battre en retraite. Pour effectuer ce mouvement il fallait d'abord chasser l'ennemi qui avait pris position sur nos derrières. De bonne heure dans la matinée du 14, le maj. gén. Taylor fit une attaque irrésistible sur le corps de l'ennemi et le refoula devant lui à plusieurs milles au delà de Franklin; on eut ainsi la facilité de faire filer les trains de wagons, les approvisionnements et l'artillerie par l'unique route qui restât ouverte. L'armée arriva en sûreté à la Nlle Ibérie, après avoir perdu seulement le *Diana* détruit et quelques lourds canons qu'il fut impossible de déplacer et qui sont restés dans les fortifications.

Le *Queen of the West*, commandé par le capitaine Fuller, entra dans le Grand Lac pendant la nuit du 13. Les autres canonnières pour quelque cause inconnue ne s'y trouvaient pas. Le Queen of the West fut attaqué et détruit dans la matinée du 14.

Notre petite armée, en bon état et avec d'excellentes dispositions, est encore à la Nouvelle Ibérie. Notre perte est faible, eu égard à la vivacité des engagements. Les détails nous manquent encore. Le colonel Reilly colonel de la brigade Sibley, fut mortellement blessé dans la journée du 14 et mourut bientôt après la bataille. Le même jour, le major Brownrigg, de l'état major du général Sibley fut tué et aussi le capitaine Blair du second régiment de cavalerie de la Louisiane; le colonel Vincent du même régiment, a été grièvement mais non dangereusement blessé au cou.

(*South'n Sentinel* 18 avril.)

PERTE DU QUEEN OF THE WEST.

Lundi dernier, 13 avril, le *Queen of the West*, sous le capitaine Mallory, et ayant à bord le com. Fuller, partit de la Butte à la Rose pour se rendre dans le Grand Lac, le commodore Fuller ayant donné l'ordre au *Grand Duc* et au *Mary T.* tous deux convertis dernièrement en puissantes canonnières, de le suivre immédiatement. Accompagné du tender *Nina Simmes*, le *Queen* atteignit, dans la même soirée, la Passe Chicot, qui met en communication le lac Chicot et le Grand Lac, et attendit le Grand Duc et le Mary T. jusqu'à minuit. Ces bateaux n'arrivant pas, le commodore Fuller passa dans le Grand Lac avec le Nina Simmes et lui ordonnant de se rendre à Hudson Bend ou Charenton, pour prendre 300 hommes qui devaient servir comme tirailleurs à bord des canonnières. En arrivant, vers trois heures, dans la matinée du mardi, le Nina Simmes fut informé que les renforts attendus avaient été repoussés la veille et que les canonnières fédérales, au nombre de trois, étaient à une distance facile à atteindre. Retournant promptement vers le Queen il apprit ce bateau à la pointe du jour et en même temps les canonnières fédérales qui ouvrirent le feu immédiatement. En se retirant près du Queen, le Simmes reçut ordre de retourner vers la Butte à la Rose pour amener le Grand Duc et le Mary T. Le Simmes n'était pas encore à plus d'un mille du Queen lorsqu'il vit une bombe frapper la cabine du pilote du Queen et, quelques minutes après, ce bateau parut être en feu. Les flammes qui le dévoraient, s'aperçurent bientôt à une grande distance.

Le Queen, en ce moment, se trouvait à deux ou trois milles de la côte. Il faisait un vent violent et le seul espoir de salut qu'eussent ceux qui se trouvaient à bord, c'était de voir l'ennemi arriver à temps pour les sauver des flammes ou des vagues.

Ainsi finit, une fois de plus, la courte carrière d'un de nos succès navals.

Qui est à blâmer? C'est ce qu'on saura peut-être plus tard. [*Idem.*]

De Galveston.

CONSTRUCTION DE BATTERIES.

D'après quelques nouvelles reçues du Texas, par l'*Era*, les rebelles seraient très occupés à élever des batteries sur la langue de terre qui s'étend de la ville de Galveston au fort sur la pointe. On y a établi une voie de fer et on y voit un service de trains constamment en activité. La ligne des fortifications couvre toute la distance et une force considérable de bras y est employée.

Les rebelles ont des steamers près de la carcasse du Westfield, canonnière des E. U. qui fut détruite par explosion dans le port de Galveston. Ils s'efforcent évidemment de la relever pour en tirer quelque parti avec quel succès, c'est ce qu'on ignore.

Le 7, un steamer, qu'on croit être le Harriet Lane, traversa la baie pour se rendre à Galveston. Ses mâts avaient été abaissés pour mieux le déguiser.

La flotte du blocus devant le port de Galveston se compose du Bienville, steamer amiral, de l'Owasco, du Sciota et de l'Itasca. Ce sont des canonnières suffisamment fortes pour exécuter leur mission.

ARRIVEE DU STEAMER *MORNING STAR*.

Le steamer *Morning Star*, capitaine A. D. Perkins, parti de New-York le 15 à 4 heures du soir est arrivé à la Havane le 22 à midi. Parti de la Havane le 23 à 6 heures du soir, il a passé la barre du fleuve le 25 à 7 heures du matin. Ce vapeur arrivé ici hier, à 8 heures du soir, est allé s'amarrer devant Slaughter House Point. Il a apporté une forte cargaison. Voici la liste de ses passagers:

De New York—J Fallon, Mme Stephenson, capitaine Bee, M. Farita, M Field, Mme H Vail, M Hatainé, [illegible] J C Muller, [illegible] Jos B Davis, [illegible] H P Wilson, [illegible] Julius Homer, M Berger, Philip Jr., [illegible] M Davis, [illegible] Geo Berne, Joseph B[illegible], Geo M Yone, David Duncan, M McKeever, et 15 passagers.

De la Havane—M E Lewis, Mme Caro Reynolds, Mme Sophia Uptenbo, M O Alva, M C Alex, M M E Lepetre et sa dame, M Francisco Rivas, M Filippi, Manch Mme E N [illegible], M Coo T Parsang, M Pablo Heider—Total, 60 passagers.

Le steamship de la malle des Etats Unis Geo. Cromwell, capitaine John A. Post, partira ce matin, à 9 heures, de son wharf, rue Joseph, avec la malle, un fort fret et les passagers suivants, directement pour New York:

Mme Bishop, Mme Chadwick, un enfant et une servante; Mme J. Irvin, Mme Kimp, Mlle Hobart, M. P. J. Gleton, sa femme et deux enfants; M. Kent, sa femme, un enfant et une servante; M. J. C. Miller, M. W. D. A. Waltman, M. J. Kemp, M. L. Sturtevant, et 16 passagers à l'entrepont.

LA CONSCRIPTION ET LES ELECTIONS.

On lit dans un journal de New-York du 15:

D'après le *Herald*, la conscription est remise indéfiniment, mais d'après le *Post*, elle sera incessamment décrétée.

Les élections municipales qui ont eu lieu hier dans le New Jersey, ont généralement tourné à l'avantage des démocrates. A Trenton, à Lambertville, à Elizabeth City, à Hoboken, les démocrates ont été élus.

LE NOUVEAU ROI DE GRECE.

On lit dans le *Moniteur*:

Des correspondances particulières de Copenhague racontent aujourd'hui comment aurait surgi la candidature au trône de Grèce du prince Guillaume de Danemark. Le prince danois vient de séjourner quelque temps à Londres à l'occasion du mariage de sa sœur, la princesse Alexandra, avec le prince de Galles. Le comte Russell aurait profité de la circonstance pour entamer la négociation. Le père du nouveau candidat le prince Chrétien, n'aurait fait aucune objection aux ouvertures du ministre, mais il aurait mis pour condition préalable à cette candidature le consentement du roi Frédéric VII de Danemark. Le prince Guillaume, né le 24 décembre 1845, n'a pas encore accompli sa dix-huitième année.

Le roi de Danemark aurait été instruit par le télégraphe de la résolution du gouvernement anglais, qui lui aurait été transmise après comme adoptée par le ministre de la Grande-Bretagne à Copenhague, et le monarque aurait exprimé la satisfaction personnelle qu'il éprouverait à voir [illegible] par le peuple grec.

LA SOUSCRIPTION CANADIENNE.—On lit dans l'*Ordre*, de Montréal:

"Nous remarquons avec plaisir que la souscription en faveur des ouvriers français progresse rapidement; à Québec elle a atteint le chiffre de $4,600. Le comité de Montréal a envoyé aux curés et aux maires de chaque paroisse du district une circulaire les invitant à recueillir des souscriptions parmi leurs paroissiens. De cette manière, nous espérons que le secours offert par le Canada à la France sera digne et de son nom et de la grande infortune qu'il veut soulager."

L'affaire du Peterhoff.

Le *Morning Post* s'occupe de la récente saisie du *Peterhoff* par l'amiral Wilkes. Voici ce que dit la feuille de lord Palmerston:

Il courait hier en ville des bruits qui prenaient leur source dans la récente saisie du *Peterhoff* par l'amiral Wilkes. On disait que les jurisconsultes étaient d'avis que cette capture était contraire au droit international. On ajoutait que notre escadre des Indes occidentales allait être renforcée considérablement. En un mot, on prétendait que nous allions avoir sur les bras une nouvelle affaire du *Trent*.

Nous croyons être exacts en affirmant que ces bruits sont dénués de tout fondement. D'après ce que nous savons jusqu'à présent, l'affaire du *Peterhoff* ne paraît pas devoir prendre un aspect alarmant, et il n'est pas vrai que des renforts doivent être envoyés à la station des Indes occidentales. En ce qui touche la marche que l'amiral Wilkes a cru devoir adopter, nous avons encore à attendre les rapports officiels; mais en attendant, il est clair qu'un belligérant a le droit de saisir un navire neutre, d'après des causes naturelles de suspicion, et de l'amener devant une cour de prises.

S'il se trouve que les soupçons ne sont pas fondés, comme nous pensons que cela est très probable en ce cas, alors le navire neutre peut obtenir des dommages-intérêts à raison de sa capture et de sa perte de temps. Nous ne voyons pas pour quelle raison l'on donnerait de la gravité à l'issue de l'affaire du *Peterhoff*. Si l'amiral Wilkes a eu raison, on n'aura pas à se plaindre; si au contraire il a eu tort, les propriétaires du *Peterhoff* devront être largement indemnisés. Cette affaire n'a rien de commun avec l'arrestation du *Trent* en pleine mer, et l'enlèvement de vive force de deux de ses passagers sans formalité légale.

Dernières Nouvelles d'Europe.

Par le City of New-York.

Londres, 1er avril 1863.

D'après un bruit très-répandu, M. Fould aurait de nouveau présenté sa démission, mais l'empereur aurait refusé de l'accepter. Les dernières dépêches disent que des difficultés ayant surgi entre MM. Fould et Magne, ce dernier a résigné et que sa démission a été acceptée par l'empereur. On ajoute que S. M. lui a adressé une lettre dans laquelle il exprime les sentiments les plus bienveillants à son égard. Il l'a créé membre du conseil privé.

Cracovie, 28 mars, 1 h. soir.

De nouveaux détachements d'insurgés se sont formés dans le palatinat de Sandomir sous le commandement du comte Cowgillo. Ils se sont réunis au corps de Czachowski dans les montagnes de Sainte-Croix.

Les Russes dégarnissent le palatinat de Cracovie pour se concentrer dans celui de Lublin, où l'insurrection augmente sérieusement.

Varsovie, 28 mars, 12 h. 55 soir.

Le 27 mars, le reste de la bande de Czechowski a été atteint et définitivement battu à Radzowice, en perdant 120 hommes tués et beaucoup de prisonniers; une quantité de munitions et d'armes ainsi que toute la correspondance ont été prises par nos troupes.

Breslau, 28 mars.

La *Gazette de Silésie* d'aujourd'hui annonce, d'après de nouvelles dignes de foi, que le marquis Wielopolski a perdu toute son influence et serait tombé en disgrâce auprès du grand-duc Constantin.

Cracovie, 29 mars, 9 h. du soir.

Lewandowski a livré un combat aux Russes à Stoczek, dans le palatinat de Lublin.

Le détachement de Ciezkowski, que les bulletins russes disaient détruit, est arrivé hier à Dzialoszyn.

Les détails sur la bataille de Kazmierz ont électrisé la population dans le palatinat de Kalisch. Mieneki, qui a commandé dans ce combat, est grièvement blessé, mais hors de danger.

En Lithuanie, le corps de Kochanowski a forcé le passage de la Hauza, les Russes se sont retirés. Les populations s'y déclarent de plus en plus pour le retour à l'église catholique.

Berlin, 29 mars.

M. de Sybel a annoncé à la chambre des députés qu'il se proposait d'adresser au ministère les interpellations suivantes:

1—Quel est le montant des dépenses occasionnées par la concentration des troupes prussiennes sur la frontière polonaise?

2—Avec quels fonds a-t-on fait face à ces dépenses?

3—Pourquoi, jusqu'à présent, le gouvernement n'a-t-il fait aucune communication sur ce sujet à la représentation nationale?

Vienne, 30 mars.

La *Correspondance générale* de ce soir dément la nouvelle que la *Gazette de Cologne* prétend avoir reçue de Vienne, relativement à une proposition du gouvernement français pour le rétablissement du royaume de Pologne avec le duc de Leuchtenberg pour roi. La *Correspondance* déclare que tout ce que la *Gazette de Cologne* a avancé sur la prétendue mission du prince de Metternich ne repose que sur des conjectures dénuées de fondement.

St Pétersbourg, 30 mars.

Un ordre impérial nomme le général de Berg lieutenant *ad latus* du grand duc Constantin dans le commandement des troupes russes en Pologne.

Le général Lewichine est nommé directeur général de la police à Varsovie.

Cracovie, 31 mars.

Un nouveau détachement considérable opère dans le palatinat de Sandomir sous le commandement de Dawidowicz.

Turin, 30 mars.

La chambre des députés a voté le budget du ministère de l'intérieur. Elle s'est ensuite réunie en comité secret pour entendre les communications du rapporteur de la commission du brigandage.

La chambre s'est ajournée après Pâques.

La reine Isabelle de Portugal est arrivée à Rome.

On mande de Naples que la bande de Chiavone a été attaquée près de Bénévent et dispersée par les troupes.

Constantinople, 30 mars.

Un village chrétien a été pillé dans les environs de Latakieh (Syrie).

A Damas, un chrétien a été tué et un autre blessé. Les Druses du Hauran ont attaqué les troupes régulières.

Avant son départ, qui est fixé à jeudi, le sultan a nommé cinq commissaires pour inspecter les provinces.

Avant son départ, qui est fixé à jeudi, le sultan a nommé cinq commissaires pour inspecter les provinces.

Raguse, 29 mars.

L'ancien chef de l'insurrection de l'Herzégowine, Luca Vukalowich, est arrivé à Raguse pour justifier les délibérations de la réunion de Vervodes tenue récemment à Kosierovo et pour demander à l'Autriche d'interposer sa médiation afin que les Turcs observent les conditions stipulées au mois de septembre dernier.

La nouvelle donnée par une dépêche russe de la défaite de Lewandowski est entièrement controuvée. Lewandowski n'a eu qu'un engagement peu sérieux, à la suite duquel les Russes s'étaient retirés.

Ciezkowski est arrivé avec son corps à Wiekin.

Londres, 28 mars.

Chambre des Communes—M Hennessy se plaint de l'apathie montrée par le gouvernement anglais dans l'affaire de Pologne, tandis que la France a nettement déclaré ses vues à cet égard.

L'orateur soutient que la Russie ne fera rien pour la Pologne tant que la France et l'Angleterre seront désunies; il insiste pour savoir quelles démarches le gouvernement fera en faveur de la Pologne.

Lord Palmerston annonce que le gouvernement anglais s'est mis en communication avec le cabinet des Tuileries et d'autres gouvernements pour exercer une action diplomatique en faveur de la Pologne; il espère que le résultat des démarches sera satisfaisant.

Les documents sur ce sujet seront communiqués au parlement.

Nouvelles parisiennes.

Nous empruntons les passages suivants à la correspondance parisienne du *Courrier des Etats Unis* du 27 mars:

L'affaire Garcia et Calzado a eu un dénouement sévère. Le premier, qui ne s'est point présenté, a été condamné par défaut à cinq ans de prison par le tribunal de police correctionnelle, et le second, qui s'est défendu avec peu d'adresse et de bonheur, dans ses explications personnelles, a été condamné à 13 mois de la même peine. Tous deux sont, en outre, condamnés solidairement à rembourser un supplément de 41,000 fr. à M. de Miranda qui les a réclamés, en se portant partie civile. Calzado, qui a été immédiatement écroué, a interjeté appel de ce jugement.

M. Bagier a été nommé, peu de jours après, comme son remplaçant dans la direction du Théâtre Italien, qu'il prend sans la subvention de cent mille francs qui lui était allouée. Adelina Patti lui a fait savoir, dit-on, qu'elle ne se regardait point comme liée vis-à-vis de lui par l'engagement qu'elle avait contracté avec Calzado personnellement. M. Bagier refuse d'admettre cette théorie, parce qu'il a dû accepter tous les autres engagements signés par son prédécesseur, au nombre desquels se trouve heureusement celui de la Tedesco, dont le mari, soit dit par parenthèse, s'est engagé, de son côté, à fournir à notre corps expéditionnaire du Mexique cinq à six mille mules qu'il doit se procurer dans son pays de l'Amérique du Sud, où elles sont très abondantes.

Hier, l'Académie Française a eu une séance qui a fait événement. Il s'agissait de la réception de M. Octave Feuillet, le charmant romancier, élu en remplacement d'Eugène Scribe, et chargé de prononcer l'éloge de son prédécesseur. L'impératrice, qui a beaucoup contribué à l'élection de M. Feuillet, son écrivain favori, assistait à cette solennité avec la princesse Mathilde, la princesse Clothilde et le prince Napoléon. Le discours du récipiendaire et la réponse que lui a faite M. Vitet sont des morceaux très réussis. Ils renferment des appréciations très fines du talent de Scribe et de celui de M. Feuillet. Ce dernier a payé sa dette de reconnaissance à son auguste protectrice dans un hommage plein de grâce, et il a affirmé ses convictions politiques en rendant justice à un *grand règne* et le mot a produit des sensations diverses dans l'enceinte de l'institution, où, depuis longtemps il ne s'était rien dit de pareil. Il ne s'agit [illegible] à propos du règne de Louis XIV.

Mais M. Vitet a donné une petite revanche au parti [illegible] de M. Feuillet, sur le [illegible] du temps de Scribe, qu'il avait appelé un âge d'or. "Que d'épaves pour tous nos bêtes, a dit M. Vitet, à propos de l'ancien *Théâtre de Madame*! Que de ménagements! Quelle touche légère! Ajoutez il savait glorifier les vaincus sans trop chagriner les vainqueurs! *car alors au théâtre, les vaincus étaient glorifiés!*" Vous l'avez dit, monsieur, c'était l'âge d'or! Chacun a donc eu sa part de satisfaction dans cette représentation de l'Académie, transformée pour un jour en théâtre de l'impératrice.

LA POLOGNE ET LE CONGRES.

Le retour de M. le prince de Metternich est, dans la situation actuelle, le point autour duquel se forment les conjectures sur la grande question qui préoccupe si vivement le monde politique.

Si nous sommes bien informés, l'ambassadeur de S. M. l'empereur d'Autriche a rapporté de Vienne des assurances de nature à autoriser les espérances sérieuses qui s'attachent à une résolution équitable de la question polonaise.

Le cabinet de Vienne paraît disposé à entrer dans une action diplomatique qui apporterait à l'initiative de la France le concours le plus efficace.

Les hommes d'Etat si éclairés qui siègent dans les conseils de l'empereur François-Joseph ont parfaitement compris que la plus sûre garantie du maintien de la paix était dans la prise en considération sérieuse d'un état de choses qui était une cause permanente de troubles pour l'Europe. Ils ont compris que l'intervention diplomatique devait nécessairement se produire dans les conjonctures présentes, afin de prévenir des complications où se trouverait engagée, par la force des choses, la politique de leur propre pays.

Cette attitude du cabinet de Vienne, conforme à ce que nous attendions, facilite singulièrement les combinaisons qui doivent amener l'entente de l'Europe.

Aussi ne devons-nous pas nous étonner de voir apparaître déjà la perspective d'un Congrès, qui réunirait toutes les puissances signataires du traité de Vienne, c'est-à-dire: l'Autriche, l'Angleterre, la France, le Portugal, la Prusse, la Russie et la Suède.

Cette perspective est ce qui répond le mieux aux intérêts engagés dans cette grande question; elle élève la juridiction de l'Europe au-dessus des dissentiments qui pourraient amener des conflits, et elle assure ainsi la solution que réclament à la fois le droit, la justice et l'équilibre du monde.

La raison d'un Congrès est ici d'autant plus plausible, qu'il y a un point de départ diplomatique. Les traités de 1815, en constituant le royaume de Pologne, ont revêtu ses relations avec l'empire russe d'un caractère international qui justifie complètement l'ingérence des puissances européennes. Tout le mouvement diplomatique qui s'est produit à l'occasion de la Pologne s'est rattaché à cette garantie.

Aujourd'hui, il serait imprudent de dire que la solution de la question polonaise est nécessairement écrite dans la constitution de 1815; et l'honorable M. Billault, dans son éloquent discours au Sénat, a pu signaler, avec beaucoup de force et de justesse, les impossibilités d'un système qui partageait la souveraineté de l'empereur de Russie dans des contradictions, d'où devaient sortir fatalement la révolte ou la servitude.

Mais si les traités de 1815 ne peuvent pas vivre dans les règles qu'ils déterminent, ils doivent revivre dans les droits qu'ils établissent, dans le principe des garanties qu'ils stipulent: en un mot, ils autorisent et ils légitiment l'action de l'Europe, et ils sont les préliminaires des négociations qui doivent se suivre et aboutir à un Congrès.

(*La France.*)

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS.—Le *Morning Star*, arrivé hier, est un des plus beaux steamers qui soient encore entrés dans notre port. Il fait partie d'une ligne nouvelle et fera un service régulier entre New York et la Nlle Orléans en touchant à la Havane. Rien n'est épargné à bord pour le confort et le bien être des passagers. Le *Morning Star* partira pour la Havane et New York jeudi prochain, 30 courant.

THEATRE DE L'OPERA.—Il y aura jeudi une représentation extraordinaire, à l'Opéra, au bénéfice de M. Dubois. Ce sera, nous dit le programme, l'avant dernière apparition de M. Julian, qui est appelé en représentation à New-York.

Le spectacle se compose de la *Fille du Régiment*, opéra comique en 2 actes, chanté par Mlle Maillet, Mme Boudro et MM Gilbert, Devisme et Clause, de deux vaudevilles, *Un chevreuil pour deux têtes*, et, *Oncle et Neveu*, joués par MM. Julian, Dubois, Chaffary, Gilbert, et Mme Boudro, et Mlles Maillet. Dans un intermède le tambour Jules, âgé de 5 ans, exécutera plusieurs batteries françaises.

LINGE FAIT.—On verra dans nos colonnes d'annonces que M. Geo. Searing, rue des Magasins No 23 à l'encoignure Gravier, vient de recevoir [illegible] prix camps, sur lesquels on appelle l'attention des acheteurs. Le fonds de M Searing ne laisse rien à désirer sous le rapport de la variété et de la qualité. Son choix d'habillements pour la campagne est tout à fait remarquable. Les acheteurs feraient bien de visiter le magasin de M. Searing avant d'acheter ailleurs.

J. A. BRASELMAN.—La vogue de la maison J. A. Braselman au coin des rues Magasins et St-André, se maintient malgré la misère qui grève toutes les bourses. La raison est que l'on y trouve de belles et bonnes marchandises à prix réduits. Voir aux annonces.

GUERISON DU CROUP, DU MAL DE GORGE, &c.—M. S. Ries, No 117 rue Ste Anne, promet de guérir immédiatement le croup, le mal de gorge, ainsi que la diarrhée, le rhumatisme, &c.—Voir aux annonces.

CLAIRVOYANCE.—Mme Lablanche continue à recevoir de nombreuses visites au No. 101, rue Bienville. Ceux qui croient et même ceux qui ne croient pas à la clairvoyance l'interrogent sur le passé, le présent et l'avenir. On la consulte également pour les maladies. Voir aux annonces.

CHRONIQUE LOCALE.

ORDRE.—Nous trouvons l'ordre suivant dans le journal officiel d'hier matin.

Bureau du Maréchal Prévôt général.
DEPARTEMENT DU GOLFE,
(rue Carondelet No. 2?5)
Nlle Orléans, 25 avril 1863.

Attendu que le Président des Etats-Unis a désigné le jeudi, 30 avril, comme jour d'humiliation nationale, de jeûne et de prières, il est requis que les ministres officiant dans les différentes églises des villes de la Nlle Orléans, de Jefferson, de Carrollton et d'Alger lisent la proclamation du Président, dimanche, 26 du courant, de leurs chaires respectives, et que leurs églises soient ouvertes, le jour désigné par le Président.

JAMES BOWEN,
Brigadier-Général, Maréchal Prévôt Général.

Conformément à cet ordre, la proclamation du Président Lincoln a été lue hier dans plusieurs églises.

BILLETS CONFÉDÉRÉS.—MM. Mandiverri et Campbell, avocats de Jas. Andrew déclaré coupable d'avoir fait le commerce de billets confédérés, ont demandé hier matin, au Prévôt, que les cent soixante dix piastres (en billets confédérés) trouvés sur leur client lui fussent restituées, la somme sur laquelle reposait la transaction ayant déjà été confisquée. Le juge a répondu que si ces billets étaient des contrefaçons ils seraient tous confisqués, et comme il est d'opinion que ce ne sont pas des contrefaçons, qu'en les faisant rendre il serait complice de la rébellion, il en a ordonné la confiscation. Les billets confédérés, a dit le juge en terminant, sont un des appuis de la rébellion; il est de mon devoir de tout faire pour les supprimer.

COUR PRÉVOTALE.—*Dimanche matin.*—La "boîte" aux prisonniers était encombrée ce matin mais peu de prisonniers étaient accusés de fautes graves.

Plusieurs femmes qui avaient trop bu et troublé la paix ont été condamnées les unes à vingt et les autres à soixante jours de détention au workhouse.

Oliver Ludlin que sa femme accusait d'être resté ivre trois ou quatre jours et de l'avoir blessé d'un coup de couteau, a été condamné à six mois de prison. Mme Ludlin a déclaré qu'en rentrant dans sa chambre, samedi, elle y a trouvé son mari tenant un pot de whisky à la main et buvant avec la négresse Adèle Grego, assise à ses côtés. Lorsqu'elle lui reprocha sa conduite, il la frappa et la négresse l'insulta. Adèle a été envoyée au workhouse pour un mois.

Le magistrat a condamné à vingt-cinq piastres d'amende Wm Patterson qui s'était obstiné à suivre deux dames bien que celles-ci l'eussent prié plusieurs fois de se retirer.

Moses Meyer, marchand de faux bijoux, a été condamné à trente-cinq piastres d'amende parce qu'il n'était pas muni de la licence et qu'il a arraché vingt cents des mains d'une négresse.

M. L. Josephson, arrêté sous prévention d'avoir chassé de sa maison une personne qui y avait arboré le drapeau des Etats-Unis a été relaché, l'accusatrice ne s'étant pas présentée en cour.

Joe. Faith, boulanger, dont le pain n'avait pas le poids exigé par l'ordre du Maire, a dû acquitter une amende de cinquante piastres.

INTERROGATOIRE.—Le Dr Hale, accusé d'être suspect, dangereux et espion, a subi un interrogatoire hier matin.

L'officier Fitzpatrick a déclaré qu'il fut informé, il y a deux semaines, que l'inculpé partait pour le Mexique sous un faux nom (G. H. Brasino), il l'arrêta à bord du *Melville* qui partait pour Matamoros. L'inculpé avait une passe signée du général Bowen et s'était fait inscrire sous le nom de Brasino.

—L'officier fit ensuite des perquisitions chez l'accusé et n'y découvrit rien de suspect. L'accusé avait dit à M. Fitzpatrick qu'il n'avait pas l'intention de quitter la ville. M. Field a demandé le nom du dénonciateur, le témoin a refusé de le donner; le tribunal a soutenu le refus.

Mlle Mary Broderick, voisine du Dr. Hale, a entendu l'accusé dire qu'il allait au Mexique afin d'y gagner de quoi faire vivre sa famille. Elle ne l'a jamais entendu dire qu'il était dans la Confédération comme espion.

Mme Butler a déclaré n'avoir jamais entendu le Docteur prononcer une parole qui trahît de sa part l'intention de se faire espion. Il a trois enfants et une femme malade. Il lui demanda s'il ferait mieux de rester ici ou d'aller gagner sa vie au Mexique.

Un confesseur a entendu le Docteur dire qu'il se rendrait à Paris ou au Mexique, mais ne l'a jamais entendu parler du gouvernement.

M. Davis a déclaré que le docteur, selon lui, a toujours été partisan de la confédération; que deux semaines après l'arrivée de la flotte, l'accusé lui a dit qu'il allait s'emparer du ferry, mettre quatre ou cinq cents hommes à bord pour prendre le navire amiral à l'abordage et tuer tout le monde à bord.

M. Field a refusé d'appeler des témoins à décharge; la défense, a-t-il dit, n'a rien prouvé.

Le juge fera connaître sa décision aujourd'hui.

COUR PROVISOIRE DES ETATS-UNIS.—M. W. McChesney contre Jacob Barker.—Le défendeur a présenté une réponse samedi. Il y donne l'historique complet de la transaction qui a eu lieu entre lui et le demandeur; il admet avoir signé un affidavit le 7 courant, à la cour prévôtale; il nie avoir été l'associé du demandeur et déclare lui avoir seulement fourni des fonds pour acheter des peaux. Il était convenu, ajoute-t-il, que le demandeur recevrait pour ses services la moitié des profits et le demandeur s'était engagé à ne rien faire pour d'autres tant que le marché conclu entre eux serait en vigueur.

Le défendeur nie qu'il se soit refusé ou objecté à un règlement, qu'il en désirait un au contraire.

BIJOUX.—Le lieutenant Miller et l'officier spécial Moberry ont découvert samedi soir, à une heure avancée, dans le Deuxième District, une montre en or, émaillée, No 10,4?2 (Moutandon et frères fabricants), une chaîne de gousset en or et deux clés, trois boutons de chemise (deux pièces en or d'une piastre) une épinglette, deux bagues dont une marquée J. T. et deux paires de boutons.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

X.

LES LETTRES BLANCHES.—*Suite.*

Henri avait les yeux baissés.

—M'aimeriez vous encore, mon père, murmura-t-il, si tout ce que vous croyez, je le niais... et je combattais tout ce que vous défendez...... si l'objet de votre dévouement était l'objet de ma haine...... et si j'avais en main la hache qui doit briser vos idoles?

Le vieillard répondit sans hésiter:

—Je ne veux pas savoir, fils, si tu parles sérieusement ou si tu railles. Attends seulement que je sois mort......

Puis il ajouta, pressant Henri contre son cœur avec un élan d'inexprimable tendresse

—Souviens-toi de cette parole que je vais prononcer; elle ne m'échappe pas, j'ai toute ma raison et j'ai tout mon honneur. Je t'aurais aimé coupable!

—Et m'auriez vous puni, mon père?

Le marquis se redressa et mit sa main sur l'épaule d'Henri.

—Comte, dit-il avec lenteur, vous étudiez aussi votre père? Soyez donc docteur en cette faculté comme en toutes les autres, et connaissez moi d'un seul coup: je vous aurais puni de mort.

—Mon père, reprit Henri, c'est une noble science, que celle d'un cœur comme le vôtre. Vous m'eussiez été ni de votre nom, ni de votre foi, si vous aviez parlé autrement...... Mais, continua-t-il d'un accent étrange, sérieux et badin à la fois, plein de douceur sereine et aussi d'indomptable orgueil, d'un accent qui disait bien plus que les paroles elles-mêmes, et dont nulle délicatesse de langage ne saurait rendre la nuance précise; mais, puisque vous êtes si bon et en même temps si fort puissant, choses rares, vous sauriez, sans cesser d'aimer, rendre la justice de Brutus, ne me demandez jamais mon secret, car moi aussi je puis avoir ma conscience inflexible, ma foi plus chère que la vie, mon honneur qui consisterait à mourir, comme le vôtre à frapper!

—Ne peux tu faire comme je l'ai dit, mon fils, murmura le vieillard, attendre jusqu'à ma mort.

—Non, mon père.

—Sois donc libre. Je suis sans crainte, car il n'y a qu'un honneur, qu'une foi et qu'une conscience.

Ils marchaient lentement vers le Prieuré. Henri venait de conquérir, au prix de quelques mystérieuses paroles, calculées avec une justesse admirable, il est vrai, la position de l'homme qui a un secret, un secret avoué et respectable, [illegible] pesant de terribles soupçons. Il était sorti [illegible] de cette épreuve. Son front hautain [illegible] dans la balance et en face même des chevaleresques loyautés du vieillard, sa loyauté avait fait victorieusement contre poids. Maintenant il était [illegible] sur un accord [illegible] et qu'on n'accorde pas toujours à la longue confiance, à l'honneur éprouvé, à l'attachement [illegible] pourrait un presque dire, le privilège d'avoir un secret.

De toutes les concessions qui se peuvent faire dans la vie à l'amitié, à l'amour, au dévouement, celle-ci est incomparablement la plus large, et, en aucun cas, même vis à vis de la sainteté ou de l'honneur, le mot *exorbitant* n'est pas trop fort pour la caractériser.

Il est de magnanimes exemples qui prouvent que l'honneur peut ainsi se confier à l'honneur. On les cite: ils sont rares.

Il en est d'autres dans l'histoire des peuples et dans la légende mondaine, et ceux-là sont innombrables, d'autres qui crient: prenez garde! ne tentez pas la faiblesse de l'homme!

C'est ici, qu'il nous soit permis d'appuyer sur ce fait, l'absence complète de tout contrôle et de toute barrière, le talisman qui rend invisible, l'armure qui rend invulnérable... Il est un personnage dans le théâtre de Regnard à qui le premier venu peut mettre le pied sur la tête en lui disant: "C'est votre léthargie!" Pas de réponse possible à ce mot magique. Et, tout au contraire, *l'homme qui a un secret* et qui y compte le droit d'agir en vertu de telles obligations ignorées, possède un mot cabalistique capable de fermer la bouche à l'univers entier. Quoi qu'il fasse, c'est son secret qui est le mobile de son action. Qui, qu'il ose, il a l'excuse de son secret.

—Après tout, dit le vieux marquis, faisant contre fortune bon cœur, j'ai déjà une intelligence dans le camp des amis de l'empereur. Mon brigand, Robert Surrey, est une des meilleures âmes que je connaisse......

—Je n'ai pas dit que je fusse dans le camp des amis de l'empereur, interrompit Henry. Je n'ai rien dit, et qui sait si je n'aurais pas quelque envie de nous rendre la guerre... de leur célébrer cœur, mon père! Prenez-moi comme je suis, et ne vous égarez pas dans cette forêt de conjectures où l'on va toujours plus loin qu'il ne faut. Vous avez dit vrai: il n'y a qu'un honneur, qu'une foi, qu'une conscience, et mon pied n'a pas menti quand je vous ai dit: ne chercherez pas si j'étais digne de vous, à partir...

—Je me souviens maintenant, murmura le vieillard, que tu m'as dit ce point de réponse hier quand je te demandais si tu voulais servir le roi.

—Votre épée avait mon âge, mon père, quand elle rentra d'elle-même au fourreau pour ne point se rougir du sang des vainqueurs de la Bastille.

—S'agit-il donc d'une lutte entre le peuple et le roi? s'écria le marquis effrayé

Le jeune comte répondit à son regard anxieux par un calme et franc sourire.

—Il s'agit, répliqua-t-il, de donner une consultation médicale à l'héroïne du plus bizarre roman que jamais imagination fantasque ait pu inventer.

—As-tu donc déjà d'autres clientes que Jeanne?

—Je parle de Mlle Jeanne, mon père.

—Et tu accoles le mot roman au nom de notre pauvre fleur des champs!

—Charmante fleur et roman curieux!... comique et dramatique à la fois!...... dont le dénouement éventuel est la fortune

—Que me dis tu là, Henri! s'écria le vieux marquis.

—Une fortune, continua tranquillement le comte, deux fortunes...... quatre millions d'un côté, cinq millions de l'autre.

—Ah ça! tu rêves!...

—Souvent, mais pas à cette heure. Vous ne m'avez pas demandé, mon père, à l'aide de quel charme j'ai changé si subitement l'humeur de Mme Touchard, la tante de Mlle Jeanne?

—Est-ce qu'on ose t'interroger, toi l'homme des grands mystères! répondit le vieillard moitié sérieux, moitié railleur. On a toujours peur de tomber sur quelque terrible secret.

—Je vous prie de ne vous gêner jamais avec moi, mon père, dit Henri doux le ton devenait de plus en plus gai. Quand vos questions m'embarrasseront, je vous demanderai tout simplement et tout franchement la permission de n'y point répondre. En attendant, voulez-vous savoir le roman de la jolie Jeanne?

—La Bartolozzi a laissé peut-être plus qu'on ne croit?

—Quelques bijoux, quelques créances sur des camarades, un peu d'argent comptant et beaucoup de dettes.... Mais on n'hérite pas seulement de sa mère....

—Connaîtrait-on le père?

—Je vous ai annoncé de la bizarrerie. Il y a quatre ans passés, vers le commencement de l'année 1813, j'étudiais à l'université catholique de Munich la médecine, les sciences et aussi la théologie. L'Allemagne est un pays naïf et solennel qui a conscience de sa propre lourdeur et qui veut bouger pour se convaincre lui même qu'il n'est pas en léthargie. Toute chose s'enfle et toute parole s'allonge de l'autre côté du Rhin où se parle la langue la plus riche en fait de pédantisme qui soit au monde. Sur cinq hommes vous trouvez là quatre docteurs; sur dix maisons, vous comptez un odéon, une académie, un musée, une bibliothèque, une glyptothèque, une pinacothèque, un institut polytechnique, un athénée et un prytanée; les dames y font des poèmes grecs, les enfans y composent des tragédies; tout y sue le lexique et le *pensum*, tout, jusqu'à la chanson des orgies, qui se chante en latin de cuisine!

Là, tout positif a honte de lui même et est guindé jusqu'au superlatif. Une fête devient un *festival*. Il y a des festivals pour tout: pour la musique, pour la poésie, pour le vin blanc, pour les choux, pour les pipes et pour la bière.

Ce fut au grand festival de la bière, réuni à l'odéon de Munich, que commença le roman de Mlle Jeanne.... Vous riez? Mlle Jeanne n'a jamais quitté Miremont? Cependant, je parle sérieusement, sa fortune, ou plutôt ses deux fortunes étaient là-bas et je les y rencontrai, sous l'espèce du premier grand prix de faro et du premier grand prix de bière française: un brasseur de Bruxelles et un brasseur de Lyon, deux Anglais dont les noms ne pourront pas vous être étrangers, mon père.

—Je ne me souviens pas d'avoir jamais connu de brasseurs, dit le vieillard.

—Eux vous connaissaient bien. L'un s'appelait Frank Turner, l'autre William Robinson.

—Les associés de M. Brown?

—Les deux cousins de ma mère, qui s'étaient expatriés après l'affaire de la duchesse de Devonshire.... Il y avait à ce festival, destiné à mettre en lumière définitive la prééminence de la *bock beer* national, des jurés choisis dans toutes les classes: j'étais juré pour l'université de Munich. Le brasseur de Lyon et le brasseur de Bruxelles parurent bien dans le grand concours du jury exposé à l'entrée de la grand'salle. [illegible] C'étaient deux braves Anglais, doux et courtois. Ils [illegible] leur juge; ils me parlèrent un peu de leurs millions, qui, ils avaient été prolongeais indéfiniment, pourraient devenir un jour mon héritage. Après les prix distribués, la question d'héritage fut mise de côté, mais ils voulurent bien me continuer leur confiance, et je pus savoir que chacun d'eux était dans une situation pareille: M. Turner et M. Robinson avaient chacun un enfant naturel, que l'un et l'autre comptaient légitimer par mariage subséquent. Il y avait à ces deux mariages des obstacles dont la nature ne me fut point alors connue, mais qui devaient disparaître avec le temps.

M. Robinson et M. Turner une fois partis de Munich, vous pouvez croire que leurs affaires de cœur ne tiurent pas une bien grande place dans ma pensée. Je quittai moi-même l'Allemagne peu de temps après pour regagner Londres, et je dus entreprendre mon voyage d'Australie. En Australie, je fis la connaissance d'un gentleman fort éminent et qui me fut d'un grand secours dans l'accomplissement de mon œuvre: sir Paulus Mac-Allan, commissaire général de police à Sydney. C'est lui qui depuis a remplacé M. Temple au bureau de Scotland Yard, en qualité d'intendant supérieur. J'ai la prétention de tout examiner par moi-même et la passion peut-être folle de tout savoir. Le livre de M. Temple, qui semble faire de la police une science ou plutôt un ensemble de sciences, une grande mathématique, acculant le criminel au fond d'un terrier dont toutes les issues sont logiquement fermées, peut avoir sa portion d'utopies et de rêves, mais il ouvre un horizon: il établit en quelque sorte le champ clos où la société doit désormais attirer et provoquer le crime; il met en lumière la lice et sonne hautement la trompette du tournoi. Je ferais peut-être un pitoyable sergent, mais grâce à sir Paulus, je puis dire que je possède nettement et complètement le mécanisme de la *détection* anglaise, autre doctorat qu'il faut joindre au paquet de mes diplômes. J'ai mon but en vous parlant de ceci, mon père. Vous pourriez vous trouver en face de gens qui ont vu le comte de Belcamp, votre fils, assis à la table du secrétaire, dans le cabinet particulier du chef de la police de Londres....

Pendant que je suivais le cours de cette nouvelle faculté, le second chapitre du roman de notre jolie Jeanne se déroula tout à coup. Les deux grands prix de Munich, M. William Robinson et M. Frank Turner vinrent tous les deux, vêtus de deuil et les larmes aux yeux, demander des renseignements et des détails sur le meurtre de Constance Bartolozzi, qui privait chacun d'eux d'une fiancée.

La Bartolozzi, en effet, leur avait promis mariage à l'un et à l'autre. Ils attendaient pieusement depuis nombre d'années, Robinson à Bruxelles, Turner à Lyon, qu'elle se retirât du théâtre pour leur donner un intérieur tout fait, une famille toute complétée: la femme et l'enfant à la fois.

A continuer.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Samedi soir, 25 avril, 5 heures P. M.

COTON ET SUCRE.—Il y a eu quelques petites ventes au sucre, mais elles sont trop insignifiantes pour servir de base.

MELASSE.—300 barils à 45c la vieille inférieure de la nouvelle récolte.

AVOINE.—500 sacs, en lots, à $1 65 le boisseau.

FARINE.—Il s'est vendu hier et avant hier, un lot de 300 barils de superfine et 700 barils d'extra à $11 25 et d'extra à $11 87½, à [illegible] Détail, $12 25 la superfine et $13 l'extra.

—Ventes à l'encan aujourd'hui: 20 boucauts pieds de cochon avariés à $5, 25 caisses savon à $[illegible], 30 caisses savon de Castille inférieur à 12½, 60 caisses [illegible], 4 bouts [illegible] à $[illegible], 3 boucauts jambons à [illegible], 25 barils [illegible], 15 barils ale d'Ecosse, 1½ douzaine [illegible], 20 demi barils beurre de l'Ouest à [illegible], [illegible] 20c le boisseau, [illegible] barils et [illegible] charbon à $5 et 65, 11 tambours morue à $[illegible], 10 barils pommes de terre avariées à $[illegible], 10 pipes eau de vie à $1 25.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City 27 avril 1863.

Arrivé, samedi, 36 bœufs, et il y a eu vendu, samedi 67 bœufs, 14 cochons, 65 veaux et 3 veaux à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	30 cts.
do 2e	20
do 3e	15
Veaux, 1re qualité, par tête	$[illegible]
do 2e qualité, par tête	[illegible]
Cochons, par 100 livres, gr.	[illegible]
Moutons, suivant la qualité, par tête	[illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES SAMEDI.

Steamship de la malle des E U Geo Cromwell, Post pour New York.
Barque 15 a, Hatch, New York.
Barque Wm [illegible], New York.
Goélette [illegible] Vigilante, Tinker, Sisal.
Goélette [illegible], Reginald, Tabasco.
Goélette Kidder, Hansen, New York.

ARRIVES SAMEDI.

Steamship des E U Tennessee, Johnson, Pensacola.
Steamship transport des E U [illegible], Fort Pike.
[illegible]
Barque Mary C [illegible].
Brick Fennell, [illegible], [illegible] Koberts, [illegible].
[illegible] Olivier, [illegible], Plaquemines.
Steamboat St Maurice, Brown, Baton Rouge.
Steamboat [illegible] Wheeler, [illegible].
Steamboat [illegible], Kent, [illegible].
Steamboat Saxe Robinson, Hale, Baton Rouge.

ARRIVES HIER.

Steamship de la malle des E U Morning Star, A D Perkins, New York via Havane.
Steamboat [illegible], Russell, Baton Rouge.
Steamboat [illegible], May, Ta bodeaux.
Pour les expéditions et les importations voir [illegible].

Que le découragement cesse d'être le malheur de la famille humaine! Vous tous qui souffrez [illegible] voulez. Pour empêcher que la fièvre ne [illegible] Le chagrin et le désespoir [illegible] des médecines [illegible] des mauvais aliments; le [illegible] l'ELIXIR DE WRIGHT, qui [illegible] pour le bord de la tombe et avec [illegible] la fièvre, [illegible] tous, même au [illegible].
A vendre par J. WRIGHT & Co.
27 avril—1m rue de Chartres, No 21.

Les personnes qui désirent acheter des MARCHANDISES SECHES

Sont priées d'examiner cette

LISTE DE PRIX

INDIENNES AMERICAINES, bon teint, 25 cts la yarde.
COTON BLANC POUR CHEMISES, large d'une yarde, 25 cts la yarde.
MOUSSELINES A CARREAUX, gros et petits, 25 cts la yarde.
BRILLANTE IMPRIMÉ, large d'une yarde 37 1/2 cts la yarde.
GINGHAMS FRANÇAIS, UNIS ET A RAIES, 35 cts la yarde.
LINONS IMPRIMÉS, large d'une yarde, 50 cts la yarde.
BAREGES unis, gris, anglais, 14 cts la yarde gris, brodés, 25 cts la yarde.
HUCKABACK ECAU CRASH, tout fil, 20 cts la yarde.
COUTILS ET NANKINETTES en couleur, pour jupes garçons, 50 cts la yarde.
TOILE DU NORD UNIE ET A RAIES, pour jeunes garçons, 50 cts la yarde.
TOILE A MOUSTIQUAIRES 25 yardes pour $4.
BOBINET 12/4 A MOUSTIQUAIRES, 12 1/2 yardes pour $6 75.
NAPPES 6/4, fil pur, à $1 50.
DEVANTS DE CHEMISES pour messieurs, fil pur, à $6 la douzaine.
DEVANTS DE CHEMISES pour jeunes garçons, fil pur, à $4 la douzaine.
MOUCHOIRS BRODÉS, pour messieurs, fil pur, à $4 la douzaine.
CHAUSSONS BLANCS pour messieurs, finis, à $4 la douzaine.
CHAUSSONS D'ENFANTS, blancs et écrus, à $3 la douzaine.
CHEMISES DE PEAU en coton blanc, pour messieurs, à $9 la douzaine.
GANTS SOIE NOIRE, d'Alexander, finis, à 75 cts la paire.
CORSETS FRANÇAIS, devant ouvert, à $2 la paire
BORDURES JACONAT RICHES, étroites et larges à 25 cts la yarde.
CRINOLINES, à une piastre la pièce.
MITAINES EN FILET, longs et courts, à 50 cts la paire.
COLS EN DENTELLE NOIRE, très bon marché, à 25 cts pièce.
CREPE BLANC, très bon marché, à 25 c. pièce

—Egalement—

BEL ASSORTIMENT D'ETOFFES RICHES pour robes, comprenant:
GRENADINES, BAREGES, ORGANDIS, JACONATS, BATISTE, MOUSSELINES, INDIENNES FRANÇAISES, BRILLANTS, &c.

Et une grande variété de
ARTICLES DE FANTAISIE,
COMPRENANT
Eventails, Parasols, Résilles, Peignes, Mitaines, Poires à poudre, Garde-boutons, Brosses à dents, Parapluies, Brosses à ongles, Demi-parapluies, Epingles à cheveux, &c., &c., &c.
—Un stock varié de—
Pointes dentelle, Carrés et Capes, CAMBRAIS, PUSHER et FRANÇAIS.

Ces marchandises sont réduites de 20 à 40 pour cent, afin de réaliser une somme suffisante pour faire face à des réclamations pressantes.

J. A. BRASELMAN,
Au coin des rues Magasins et St-André.
27 avril—1f

Mess Porc, Bicarbonate de Soude, Café, Poivre noir, Ferblanc en feuilles, Fil de fer, Huile de lin, Huile de charbon, Cacao, Savon de Castille, Cochenille, &c.

400 barils mess porc,
20 kegs bi-carbonate de soude,
34 boucauts soude,—soda ash,
2 sacs café Rio,
30 sacs poivre noir,
200 caisses ferblanc IX 1 c & c
50 paquets fil de fer No 6 à 18,
20 barils huile de lin,
400 gallons huile de charbon en ferblanc de 5 gallons,
20 sacs cacao de Guayaquil,
50 boîtes savon de Castille,
5 serons cochenille.
A vendre par BERNARD TURPIN,
27 avril—3 73, rue Vieille Levée

A VENDRE par J. V. DURAND, 63, rue de la Douane—Un bon assortiment de marchandises fines du Nord, telles que: Pepperell E, 40 pouces, et Amoskeag Z, 36 pouces, [illegible] Black Hawk do, Otis et Oxford denims, indiennes, [illegible] Aussi: Eventails, Bonneterie, Marchandises Blanches, [illegible], bleu de Prusse, &c. 27 avril—1

FARINE—[illegible] barils farine XXX, pour familles, à vendre en débarquement du steamer Morning Star, en face de la Place Jackson. S'adresser au Purser, à bord.

COTON—[illegible] farine [illegible], à vendre en débarquement du steamer Morning Star. S'adresser au Purser. 27 avril—3f

ATTENTION.

Le Shérif procédera, aujourd'hui, à 10½ heures A. M. sur les lieux à la vente à l'encan du fonds et de l'installation d'un magasin de marchandises sèches.

Stock de Parfumerie, Cheveux, Peignes, Brosses, Articles de fantaisie, &c., &c.

Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente du STOCK DE PARFUMERIE, CHEVEUX, PEIGNES, BROSSES, ARTICLES DE FANTAISIE, &c. qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin sous l'Hôtel St Charles, près l'entrée des dames, rue Commune, par le ministère de E. Roger & Co, encanteur
—Vente positive et sans réserve—
Conditions—Comptant.

M. J. P. Boisseau vend des meubles à l'encan, aujourd'hui lundi.—A 10 heures, au coin des rues Gravier et Basin; à midi, au coin des rues Camp et Julia, où il sera offert en outre un beau piano Picolo. Les deux maisons sont parfaitement meublées.—Voir aux annonces.

M. R. T. Montgomery, encanteur, vend aujourd'hui lundi, 27 du courant: A 10 heures, à la résidence No 224 de la rue du Canal, de beaux meubles, des tapis, de la vaisselle.—A 4 heures, à Gretna, près le débarcadère du ferry, sans les pâturages de Boutté 28 beaux mulets bien domptés, qui seront vendus sans limite au plus haut enchérisseur. Les acheteurs sont invités à se trouver sur les lieux à l'heure indiquée.—Voir aux annonces.

M. D. E. Murphy encanteur, appelle l'attention des acheteurs sur les articles qu'il vend en débarquement du steamer Columbia, en pied de la rue St Joseph.

Service funèbre.

Mardi 28 courant, à 7 heures du matin, il sera célébré à la Cathédrale St Louis, un service funèbre pour le repos de l'âme d'ANTOINE LESNÉ, décédé à Véra-Cruz (Mexique), le 27 février dernier. Les amis et connaissances de la famille Lesné et de Fontblanche sont priés d'y assister.

SERVICE FUNEBRE.

Mercredi, 29 courant, à 7 heures et demie du matin, il sera célébré à la Cathédrale St-Louis, un service funèbre pour le repos de l'âme de JOACHIN COURCELLE.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service Funèbre.

Il sera célébré mardi 28 du courant, à l'Eglise Ste-Anne, rue St-Philippe, à 7 heures et demie du matin, un Service Funèbre pour le repos de l'âme de Mme Veuve FRANÇOIS BEAUMONT LIVAUDAIS. Les amis de la famille sont priés d'y assister. 27av—1f

ON ACHETE
AU PLUS HAUT PRIX
L'OR, L'ARGENT
ET TOUS LES BILLETS
QUI NE PASSENT PLUS,
13, RUE ST-CHARLES,
au premier.

N. B.—Ouvert tous les jours de 7 heures du matin à 7 heures du soir. 25avril—3t

ASSEMBLEE DES BOULANGERS.

UNE assemblée de tous les boulangers de la Nouvelle-Orléans aura lieu LUNDI, 27 du courant, à midi, à la MAISON DE POMPE No 10, rue Dumaine, entre les rues Remparts et St Claude. 26 avril—2t

AVIS.

Steamer COLUMBIA, arrivé de New York et de la Havane.

LES consignataires sont avertis que le steamer est en décharge au pied de la rue St-Joseph. Ils sont requis de faire enlever leurs marchandises sans délai.

Toutes les marchandises sont aux risques et aux frais des consignataires dès qu'elles sont débarquées, car ni le steamer ni l'agent ne seront responsables des marchandises sur la levée.

Tout argent de fret doit être payé au commis de débarquement sur la Levée. WM J. REID, 25avril— Rue des Magasins, No 33

ORDO AB CHAO.

Grand Conseil Kadosch Nazaret No 3

VALLÉE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
27 avril 1863, E. V.

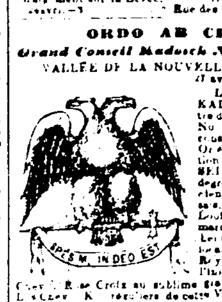

Le Grand Conseil de KADOSCH, sous le titre distinctif de Nazaret No 3, régulièrement constitué à la Nouvelle-Orléans, sous la juridiction du SUPR∴ CONSEIL du 33e et dernier degré du Rite Libre Ancien et Accepté, Ecossais, pour l'Etat de la Louisiane, procèdera, mardi soir, 28 avril à 7 heures précises dans le local rue St. Louis, entre Royale et Chartres, à l'initiation de plusieurs Chevaliers Rose-Croix au sublime grade de KADOSCH. Les Chev. K∴ réguliers de cette Vallée sont invités à assister à cette initiation.

Par ordre du Grand Conseil.
JOSEPH MIZZI,
27 avril— Grand Secrétaire

Maïs! Maïs!

DEUX MILLE boisseaux maïs Flint strictement prime.
A vendre par P. M. TOURNÉ,
27avril—3t Rue Tchoupitoulas, No 1?3.

UN jeune homme parlant français et anglais, capable de conduire une boutique, trouvera de l'emploi en s'adressant chez J Bileau, encoignure Canal et Bourbon. 27avril—2f

AVIS.

A PARTIR d'aujourd'hui, toutes les procurations que j'ai données sont révoquées et annulées. M. X. Weisenberger est seul autorisé à agir comme mon fondé de pouvoir spécial, par acte passé pardevant M. Ate. Dreyfous, notaire public du jour de ce jour.
Nlle-Orléans, 21 avril 1863. F. J. UMPFELBACH.
27 avril—3t

ARTICLES DE MODES

No 66, rue de la Douane, au 1er.

W. DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de modes, articles, rubans, fleurs, plumes etc.
27 avril—2f

Avis.

LE Percepteur du REVENU INTERIEUR ayant donné avis au public que les taxes seront perçues à partir de cette date—

Les déposants sont prévenus que tous les checks de plus de VINGT piastres, doivent porter un timbre de taxe de deux cents, lorsqu'on les présente pour paiement et que la personne qui a fait ce timbre ou l'apposé a la date du jour qu'elle l'emploie.

Nlle Orléans, 23 avril 1863.

L. BERNARD, Caissier de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
E. ROUSSEAU, Caissier de la Banque des Citoyens.
GEO. A. FRENET, Caissier de la Banque de l'Union de la Louisiane.
AUG. MONTREUIL, Caissier de la Banque de la Louisiane.
MORTIMER BELL, Caissier de la Banque de la Nouvelle-Orléans.
CH. JUMONVILLE, Caissier de la Banque du Canal.
G. GRUZAT, Caissier de la Banque des Artisans et des Marchands.
AM. FORTIER, Caissier de la Banque d'Amérique.
21av—2f

Habillements nouveaux.

LE soussigné vient de recevoir un grand stock complet d'HABILLEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ETÉ la plupart à bas prix. Il appelle sur ces articles l'attention du commerce et des acheteurs de la campagne.

Egalement, un assortiment frais de VETEMENTS DE PLANTATIONS. Le tout est offert aux plus bas prix du marché.

GEORGE SEARING,
Rue des Magasins No 23, encoignure Gravier.
27av—20f

En magasin et à vendre, en lot, au gré des acheteurs:

200 BARILS PORC MESS, 100 " nouveau,
100 demi barils BŒUF F. M. Halstead & Chamberlain
30 tierçons JAMBONS Rawson,
10 " JAMBONS M Keehan & Evans,
50 tierçons GRAISSE FEUILLE de choix,
60 barils " "
70 fréquins " "
50 seaux " "
25 barils MAQUEREAUX No 1, nouveaux.
50 demi barils " 1,
50 quarts " 1,
100 barillets " 1,
100 barillets " 2,
250 douzaines BALAIS assortis,
150 rames PAPIER A SACS, grandeurs assorties,
150 rames petit PAPIER DE PAILLE.
20 barils CORNICHONS,
50 demi " "
20 sacs SEL DE TABLE, 5 et 10,
50 " CAFE RIO,
40 poches CAFE JAVA,
100 boîtes THE OOLONG, de choix,
80 " YOUNG HYSON, de choix,
5 caisses " GUNPOWDER de choix,
100 caisses SAVON DE CASTILLE,
100 caisses SAVON de Fay, pour familles,
100 " ERASIF de Lyman,
100 " AMIDON,
25 barillets SEL SOUDE.
15 caisses TABAC G. W. Bartlett,
15 " Golden Seal,
15 " Champion Twist,
150 " Royal Gem,
10 " Lew's Twist,
25 " Anderson's Navy,
8 " Grey Eagle,
40 grosses SOLACE d'Anderson.

BROTT, DAVIS & SHONS,
17avril— Nouvelle Levée, encoignure Gravier

Perdu ou volé.

UN BILLET de six cents piastres ($600 00) daté du 15 décembre 1852, souscrit par Charles E. Forstall à l'ordre de A. Pitot et payable à un an de sa date. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet, paiement en ayant été arrêté. 22 avril—27, 3 mai

SALPETRE Dupont—5 barils venant reçus en vente par CUSACHS & OGDEN.

TAXE DE DESSECHEMENT.

Bureau des commissaires du Premier District de Desséchement.

No 20 Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans,
23 Mars 1863.

LES propriétaires de terrains dans le Premier District de Desséchement, compris entre la rue Julie et le Nouveau Canal, la limite supérieure, la rue St-Pierre, et le Bayou St-Jean, à la limite inférieure, depuis le fleuve jusqu'au Lac Pontchartrain, sont avertis que le second versement de l'assessement pour les frais de desséchement du dit District, est maintenant dû et payable à ce bureau.

Les commissaires croient devoir rappeler aux propriétaires qui n'ont pas opéré le premier versement, que jugement a été rendu contre eux pour ce montant, et que les saisies seront lancées et leurs propriétés vendues conformément à la loi, s'ils ne s'acquittent pas immédiatement des ordres de saisie.

Par ordre du Bureau.
G. INGRAM, Président.
20mars—1m

Maison meublée et pension bourgeoise, A vendre pour cause de départ.

ON offre de vendre UNE MAISON MEUBLEE avec pension bourgeoise, contenant douze chambres garnies, une vaste salle à manger, une cuisine, cave et dépendances. Cette maison est la depuis trois ans et est bien achalandée. Le propriétaire est disposé à faire un bail à la personne qui l'achètera. La position de la maison est facile et peut convenir à une dame. S'adresser pour plus amples renseignements et pour traiter rue Royale No 1?8, entre Toulouse et St-Louis, de midi à trois heures. 9 avril—1m

FRUITS au jus et à l'eau de vie—[illegible] caisses fruits au jus assortis grandes et demi bouteilles; 50 caisses fraises au jus; 50 caisses fruits à l'eau de vie assortis; 20 caisses prunes à l'eau de vie; 12 caisses poires à l'eau de vie; 10 caisses cerises à l'eau de vie. En magasin et à vendre par HENRY VALLETON & CO, 27, 29 et 31, rue Bienville

Théâtre de l'Opéra.

Représentation extraordinaire,
Au bénéfice de M. Dubois.
Jeudi 30 avril,
La Fille du Régiment,
Opéra comique en 2 actes.
Un chevreuil pour deux têtes.
Oncle et Neveu.
Intermède musical dans lequel le célèbre Jules, âgé de 5 ans, exécutera plusieurs batteries françaises.

Grand Bal de souscription

Donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens

AU PROFIT DE LA CAISSE DES VEUVES ET DES ORPHELINS
A la salle Maçonnique,
VENDREDI, 1er MAI 1863.

—DIRECTEURS—

J Dubalen, A Ivey, H Dreyfus, N T Ansman, W Roberts, J Villeman, C McVey, E Robert, J Kuntzman, L Ulm, F Shumacher, D Leonhard, J Metzger, J Clerc, C F Faber, E Martin, J A Fentholey.

Prix du billet—$2.

Les Messieurs désirant des invitations de dames sont priés de s'adresser à l'un des directeurs du bal, au No 13, rue Vieille-Levée, entre Conti et St-Louis, ou au No 32, rue d'Orléans.

Les Messieurs désirant souscrire pour le bal s'adresseront à un des directeurs.

Le comité d'invitation se réunira tous les mardis et jeudis soir.

Aucune carte d'entrée ne sera vendue le soir du bal.
16avril—aut mai.

PLUS DE FIEVRES ET FRISSON

—Martyrs de la fièvre intermittente, un mot: Vous êtes seuls responsables de vos souffrances. Il n'est pas plus sûr que vous tremblez aujourd'hui et que vous tremblerez demain que LE CELEBRE AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER fera disparaître le mal dont vous souffrez. Si vous avez pris cet excellent tonique comme préservatif vous n'en auriez pas besoin maintenant comme remède, car il met le système à l'abri de toutes les fièvres miasmatiques. Puisque vous avez été négligents, usez vous d'avoir recours au seul remède fiable. Servez-vous de L'AMER DE HOSTETTER pour chasser les frissons. C'est ce que l'expérience a démontré à des milliers de personnes—et elle vous le démontrera de même. La quinine agit [illegible] dans plus de [illegible] des cas, elle ne produit aucun effet. L'AMER, au contraire, agit promptement, ne peut faire aucun mal, fortifie, prolonge l'existence. N'A JAMAIS FAILLI et NE FAILLIRA JAMAIS. Rejeter L'AMER DE HOSTETTER dans un pays où règnent les fièvres intermittentes et rémittentes, c'est refuser le salut et appeler la maladie.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21.
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français.
J. MORGAN HALL & Co, rue de la Commune, No 30
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.
25 avril—6

Croups, Mal de gorge, &c.

Soulagement instantané.

Guérison certaine du croup, du mal de gorge, &c. chez M. S. RIES, dans la rue Ste-Anne, No 117, entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Guérison certaine de la diarrhée, de la dyssenterie, des rhumatismes, du choléra, du tétanos, du mal d'oreille, du mal de dents, des brûlures, &c.

Il guérit toutes espèces de blessures récentes, plaies et ulcères, alors même qu'elles proviennent de maladies secrètes.

Remèdes pour les hémorroïdes, la mauvaise haleine, la toux, la gravelle, les vers, le ver solitaire, les fièvres en frisson, les cors, &c., &c.

Remède spécial pour chaque maladie.

On peut voir aux bureaux de la plupart des journaux de la ville, des certificats de personnes guéries de ces maladies. On en peut lire encore davantage dans la rue Ste-Anne, No 117.

Heures de consultation, de 1 à 3 1/2 heures P. M., tous les jours. Les mardis et les jendis, de 9 à 11 heures A. M.

En lisant le certificat de M. P. Burgunder dans les journaux, quelques personnes s'étonnent de ce qu'il certifie que sa fille a été guérie du mal de gorge à la troisième application du remède qu'il s'était procuré dans la rue Ste-Anne, No 117. Je ne le nie pas. J'étais un des incrédules, mais atteint du mal de gorge, je me décidai à en juger par moi-même. J'achetai le remède et le résultat fut le même. Je fus guéri après la quatrième application. Je recommande donc à ceux qui souffrent du croup ou du mal de gorge de s'adresser et toute confiance au No 117 de la rue Ste-Anne. Ils y trouveront assurément la guérison.

L. GINEAUD.
8avril—6f t L Nlle-Orléans, 15 juillet 1863.

Avis de la Direction des Postes.

Droit de poste payable en espèces.

CONFORMEMENT aux instructions du Directeur général des postes, le droit de poste sur les lettres venant de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de France, de Russie, de Hambourg, Brême ou de Belgique, sera perçu en espèces d'or ou d'argent, à partir du 1er mai prochain.

JOHN M G. PARKER, Maître de poste.
21avril—1m

AVIS.

MME G. BOYER a repris ses classes de SOLFEGE, dans son école de musique, pour l'instruction des enfants qui n'ont aucune connaissance des principes de la musique.

Les après midi de 4½ à 5½ heures. ($3 par mois.)
No 1?3, rue Conti. 1er avril—10f 3ps

AVIS.

LA personne qui a levé à la Poste une lettre à l'adresse de LUQUET Jn, est priée de la remettre au bureau de l'Abeille. 25 avril—3

TURIAF, DUPRÉ & Co.

COMESTIBLES POUR HABITATIONS & FAMILLES

Venant d'être reçus:

Graisse, épaules, jambons, langues de bœuf, beurre de Goshen, café, whisky, amidon, bougies, cognac, sucre, farine, porc mess, sel, &c. &c.

—ENTREPOT—

Les emmagasineurs ont FARINE, AVOINE, MAIS, &c.
25avril—1 19, VIEILLE LEVEE.

LUNETTES.

LE soussigné vient de recevoir de France un magnifique assortiment de LUNETTES, de PINCE-NEZ et de VERRES de toute sorte, du meilleur choix qu'il vendra à des prix très modérés.

Pose et change de verres.

A la fabrique d'ORFEVRERIE ET DE COUVERTS EN ALFENIDE, [illegible].

C. ROUYER,
rue de Chartres, 1?5, près de l'Hôtel d'Orléans.
15avril—2m (1 2)

AVIS AU PUBLIC.

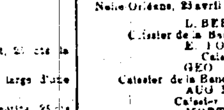

La ligne des omnibus de la rue Royale, circulant du wharf du gouvernement à la Place Lafayette, sera suspendue à partir de dimanche soir, 26 avril.

H. H. SLAWSON.
Nlle Orléans, 22 avril 1863. 25 avril—4

A Louer.

La maison située à l'encoignure des rues St Claude et Dumaine—Possession sera donnée le 1er mai prochain. S'adresser No 20, rue Conti, entre les rues Vieille Levée et Chartres. 23avril—10f

EN débarquement des steamers Creole et Continental:

25 demi barils langues en saumure
25 quarts do do
12 tierçons JAMBONS de WESTPHALIE,
12 paniers LANGUES DE COCHON fumées.
4 barils BŒUF fumé, &c.
A vendre par G. W. PORCH,
21 avril—6 rue Tchoupitoulas, No 87

EN débarquement du brick Ella Reed,
60 tierçons JAMBONS de Westphalie,
6 barils BŒUF sec,

2 caisses langues de bœuf fumées,

25 tierçons JAMBONS passés au sucre, de J. H. Telford & Co
25 do Jambons fumés de J H Telford & Co
30 do Jambons passés au sucre, de Caldwell McCullum & Co

1 caisse de 1 douzaine sirop Cherry pectoral.

A vendre par G. W. PORCH,
21 avril—6 rue Tchoupitoulas No 3

AVIS.

Nlle-Orléans, 31 mars 1863.

LA société existant entre les soussignés, sous le nom de LANATA FRERES est dissoute d'un commun accord. M. Antoine Lanata reste chargé de la liquidation de la maison.

DOMINIQUE LANATA,
JOSEPH LANATA,
ANTOINE LANATA.

Le soussigné continuera le même genre d'affaires pour son propre compte au même local, Nos 9 et 11, rue Jefferson. ANTOINE LANATA.
2lavril—10f.

Le Docteur D'AQUIN

A l'honneur de prévenir le public et sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 183, de la rue de l'Esplanade. 31mars—1m

A LOUER.

LE haut de la jolie maison située à l'encoignure Royale et St-Philippe, comprenant quatre appartements, cuisines, chambres à domestiques, chambre à bain, &c. &c., à un bon locataire. Les conditions seront très avantageuses. S'adresser chez THEODOR DANZIGER,
21avril— Encoignure Royale & St. Philippe.

Corde d'Emballage.

CORDE D'EMBALLAGE—450 rouleaux corde supérieure du Missouri faite à la machine, en lots au gré des acheteurs.

Vieux whisky Rye.

6 barils whisky très vieux et très fin, à vendre par GEORGE S. BEARD,
11av—1m Entrepôt St Louis

Or et Argent.

LE plus haut prix est payé pour la vieille matière d'OR et d'ARGENT, au bureau de Change, No 20, rue Royale (Bourse des Marchands) 17avril—1m

Briques à vendre.

A VENDRE, 60 mille briques du fleuve. S'adresser rue St-Pierre, près de Chartres, en face de l'Arsenal, à la grocerie de M. PETITJEAN. 24avril—6f

Mme LA BLANCHE.

LECTEURS REMARQUEZ CECI!

CEUX qui croient que les clairvoyants peuvent décrire toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet et prescrire les remèdes devraient se rappeler que tous leurs pouvoirs ne seraient d'aucune utilité aux malades dans des connaissances médicales profondes. Conséquemment ceux qui, sans la moindre connaissance, ont la témérité de traiter ne sont que des charlatans.

Mme La Blanche, à part sa clairvoyance bien connue, peut montrer son diplôme, pour les différentes branches de l'anatomie, de la chirurgie et pour toutes les maladies des femmes et des enfants. Elle est donc digne de la confiance et de l'appui des citoyens de la Nouvelle-Orléans. On peut la consulter tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir.

Résidence, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés pour les dames et les messieurs. 13 avril—

A louer,

UNE jolie petite résidence d'été très confortablement située à quelques pas des rues Esplanade et Broad avec jardin, meublée ou non meublée. S'adresser chez A. THEZE,
26 avril—6 97, rue Royale près St Louis

MAGASINS A LOUER.

No 25, rue Nouvelle Levée,
No 34 rue Commune,
No 66, rue du Canal,
No 1?7 rue St Charles,
No 4 rue Front Levee
No 223 rue Commune,
No 68 rue de l'Union,
No 193 rue Gravier.
S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO.,
16 et 18, rue St Louis.
Nouvelle Orléans, 24 avril 1863. 25 avril

VIN! VIN!

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.
A vendre par R. E. CASTENDYK,
[illegible] Rue Tchoupitoulas, No 1?

VENTES A L'ENCAN.

Vente pour cause de départ.

Installations de Magasin, Meubles, Installations de gaz, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

MARDI, 28 courant à 10 heures du matin, il sera vendu au coin des rues St Pierre et Bassin, Vitrières, comptoirs, installations de gaz.

Aussi:

Glaces, lits, armoires, tables, lavabo, fourneau de cuisine &c.
Conditions comptant. 25 avril

VENTES JUDICIAIRES.

J. Arnaud Pepin vs Turcotte & Blancand.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,055.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le lundi 27 avril 1863, à 10½ heures A M, sur les lieux ci-après désignés, à l'adjudication de:

Le fonds d'un magasin de marchandises sèches, situé rue du Canal No 82, entre les rues du Camp et des Magasins, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM,
15avril—18,21,25,27 Shérif de la paroisse d'Orléans

L. J. E. Marié vs le Club d'Irving.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 10,430—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 28 avril 1863, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à l'adjudication de:

Tous les meubles et effets contenus dans la partie supérieure de la maison située à l'encoignure des rues Royale et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, et connue sous le nom de Club d'Irving. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM, shérif
17avril—17,20,23,25,27 de la paroisse d'Orléans.

Henry Bucher vs Ernest Auguste Wentzel.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,174—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, 20 de mai 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, 2me district de cette ville, à l'adjudication de—

Deux terrains situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés par les Nos Quinze et Seize, dans l'îlet No 8 [illegible], contenus entre les rues Prieur, Bienville, Roman et de la Douane. Les dits terrains sont contigus et mesurent ensemble cinquante-un pieds six pouces de face à la rue Prieur cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur respective de cent huit pieds six pouces. Le tout conformément au plan dressé par L. Hegenstein, arpenteur, en date du 17 de mars 1852.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, &c.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de la somme de Deux Mille Cent Soixante-six piastres et Soixante six ¾ Cents garanti par hypothèque sur la propriété sus-décrite portant 6% d'intérêt: l'an depuis le 22 de mars 1852 jusqu'au 22 de mars 1864, et après cette époque à 8% l'an jusqu'à parfait paiement. Et la balance du prix d'adjudication comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM,
18 avril—15,27,4,13,20 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Mme C. Block contre Mme Crestman, G. C. Leroy in solido.

COUR du Septième Juge de Paix, Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'honorable John Y. Barrett, septième juge de paix de la paroisse d'Orléans, j'ai saisi et vendrai, à l'enchère publique, lundi, 4 mai 1863, à midi, au pont de la rue de la Commune, nouveau chemin coquillé—Un lot de bois, environ vingt cinq cordes—Egalement une charrette [No 90] et harnais—Ces dernier à route au n'un café situé près le chemin coquillé, même endroit. Le tout saisi dans le susdit procès. Conditions, comptant sur livraison. T. F. McGUIRE,
27avril—22 a?4mai. Constable

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS

De la malle des Etats Unis.

New York et la Havane.

Départ, Jeudi, 30 du courant à 8 heures A. M.

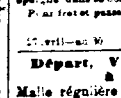

Le beau Steamer neuf MORNING STAR, (2000 tonneaux,) commandant A. D. Perkins, arrivé de New York via la Havane (premier voyage) partira le 30 courant du débarcadère des steamers, en face de la place Jackson.

Le Morning Star a des emménagements qui ne surpassent ceux d'aucun steamer du monde et il n'a rien été épargné dans sa construction.

Pour fret et passage s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
27 avril—au 30 rue Natchez No 33

Départ, VENDREDI, 1er mai, à 8 heures A. M.

Malle régulière des E. U. pour la Havane et New York.

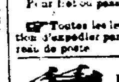

Le magnifique steamer neuf COLUMBIA commandant D. B. Barton, partira pour NEW YORK du pied de la rue St Joseph le 1er mai, et touchera à la HAVANE pour débarquer les passagers et les malles des E. U.

Pour fret ou passage, s'adresser à WM. J. REID, rue des Magasins, No 33.

Toutes les lettres pour le Nord et qu'on n'aura l'intention d'expédier par ce steamer, doivent passer par le bureau de poste. 21av—6f

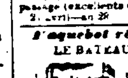

POUR NEW YORK directement—Départ MARDI 28 avril, à 8 h. A. M.—Le magnifique steamer à hélice CONTINENTAL, Sam'l Ruckenberg, de première classe, commandant Marshman, apportant la malle des Etats Unis, partira de son wharf, au pied de la rue St Joseph, le 28 avril, à huit heures A. M. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à
2 avril—au 28 WAINEKEN & Co.

Paquebot régulier pour Lafourche.

LE BATEAU A VAPEUR LAFOURCHE.

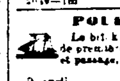

Ce nouveau bateau qui a été construit expressément pour le commerce du Bayou Lafourche, partira le LUNDI, 20 du courant, à 4 heures P. M. pour Donaldsonville, Thibodeauxville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte et sur le bayou. Il fera des voyages régulièrement deux fois par semaine.

Pour fret ou passage, s'adresser dans le bateau, 16av—1m RUE DES MAGASINS, No 48.

POUR MATAMOROS.

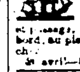

Le brick italien CATHERINE (ou voilier et de première classe), partira sous peu. Pour fret et passage, s'adresser, à
J. HERNANDEZ & Co,
2 avril— 1?5 Vieille Levée.

POUR MATAMORAS.

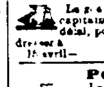

Le brick anglais de première classe HOPE, capitaine J. W. Simpson, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira immédiatement. Pour balance de fret et passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue S. Pierre, Deuxième District ou chez S. FLASSAN,
24 avril—3 40 rue Vieille Levée.

Port TAMPICO.

Ligne régulière

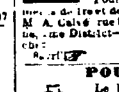

La goélette, une voulière HENRY TRAVERS, capitaine Goodspeed, partira dans le plus bref délai, pour Tampico. Pour fret et passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co,
15 avril— No 77 rue des Magasins.

POUR LE HAVRE.

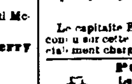

Le beau navire français LA MANCHE, capitaine Briuche, fin voilier et de 1re classe partira sous peu.

Pour passage, ayant de beaux emménagements pour les passagers de première et de 2me classe, s'adresser au bureau de M. A. Calvé rue Ste-Anne, No 1?8, encoignure Dauphine, 2me District—et pour balance de fret, s'adresser chez PIAGGIO & VIOSCA
8 avril— 52 & 54, Vieille-Levée

POUR BORDEAUX.

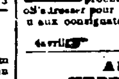

Le beau trois mâts EXCHANGE, capitaine Cheny, ayant de superbes emménagements pour passager, partira du 1er au 5 mai. S'adresser pour quelque tonneaux de fret et pour passage, à PAUL JUGE FILS, 39, rue de la Vieille Levée.

Le capitaine Eugène Woolonghem, avantageusement connu sur cette place et sur celle de Bordeaux sera spécialement chargé des passagers. 15 avril—au 30

POUR LE HAVRE.

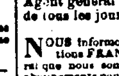

Le magnifique trois-mâts ETE GENEVIEVE, capitaine Picard, ayant d'excellents emménagements pour passagers, partira le 5 mai prochain fixe.

S'adresser pour fret et passage au capitaine à son bord ou aux consignataires. EUG. ROCHEREAU & CO,
4avril— 16 & 18, rue St-Louis.

ABONNEMENTS.

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres.

Agent général du *Courrier des Etats-Unis* et de tous les journaux de Science, Arts et Modes DE PARIS

NOUS informons nos anciens abonnés aux publications FRANÇAISES ainsi que le public en général que nous sommes en mesure de leur fournir des abonnements pour 1863. 20 avril—15f

LIQUIDATION!!

L. GUILBAUX, sellier, 121 et 123 rue Royale, prévient sa clientèle, que désirant clore ses affaires, il vendra tout son stock, consistant en—Selles, harnais, brides, colliers, mors, fouets et cravaches, articles de chasse, bouclerie à l'usage de messieurs les selliers, &c, &c, au PRIX COUTANT, pour du comptant.

M. Guilbaux engage tous ses clients à venir s'assurer eux-mêmes du bon marché auquel il vendra tous les articles sans exception, contenus dans son magasin.

Nlle-Orléans, le 15 février 1863.
L. GUILBAUX,
16 fév—3m. 121 et 123, rue Royale.

VINS! VINS!

EN débarquement du navire Laura Russ, de Bordeaux—95 barriques vin rouge St Magne,
25 barriques vin rouge St Estèphe,
25 do do St Julien,
25 do do Chateau Brancéau,
50 do vin blanc Sauterne,
50 caisses vin rouge St Julien,
500 do do St Estèphe.
A vendre par L. BORDELOIS,
8avril—1m 21, rue Conti

VINS VINS

30 barriques vin rouge ordinaire,
15 do do pour famille,
25 caisses muscat de Frontignan,
20 do vermouth de Turin,
A vendre par L. B. SANARENS,
12 avril—2m 354, rue de Chartres, près Esplanade.

AU CASINO.

SALON DE BIERE.

Ancienne Maison LOUIS STEGLE,

Rue de la Douane No 93.

LE soussigné prévient le public et ses amis qu'il tient le salon de bière au Casino rue de la Douane No 93. On y trouvera toujours un lunch chaud et froid—la bière et les liqueurs sont de première qualité.

Rien ne sera négligé pour satisfaire le public.
2 avril—30f JULES FABRE.

A LA PLUME DE BRONZE.

FRANCIS BOUVAIN,

Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

Papeterie et articles de bureaux.

Papiers en tous genres, à la rame et en détail, Papier à lettres, Papiers d'écoliers, Papier notaire, Papiers d'emballage, Papiers mantille, Papiers de fantaisie, Papiers de soie, Papiers pour dessin, Papiers de couleur, Papiers à plat, Papiers pour journaux, Papiers fins français et anglais, &c., &c.

Articles de bureaux et fournitures d'école.

Plumes, crayons, encres, canifs, ardoises, enveloppes de toutes grandeurs et qualités, cire, porte-plumes, colle, gommes, règles, cahiers brochés et reliés, &c.

Assortiment COMPLET de LIVRES DE COMMERCE, toutes réliures et réglures, à prix excessivement réduits.

Cartes à jouer, dominos, échecs, &c.

Toute espèce de réglure sur commande. Imprimerie typographique.

Maison de commission pour tous papiers, etc., [illegible] d'importation française et anglaise. Spécialité de papeterie pour dames. Objets pour cadeaux.

PRIX DES PLUS RAISONNABLES. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, vêtements et lingerie pour hommes

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. HOFFMAN, encanteur.

Bureau, rue de Chartres, No 41.

LUNDI, 27 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

Indiennes françaises et américaines des meilleures et des dernières genres,
Jaconats imprimés anglais, français et américains,
Ginghams fil et coton,
Cotons 4/4 blancs et écrus,
Denims Outie et Oxford,
Ginghams unis et à raies,
Coutils fil français,
Nanquinettes et cotonnades,
Devants de chemises en toile et 100 pièces mousseline soie,
Mérinos français et alpaca,
Fil blanc de Coat et Alexander, en bobines,
Mousseline suisse blanche, jaconat et ginga tape,
Crinolines des dernières genres.
—A onze heures—
200 lots de vêtements et de lingerie pour hommes—comprenant un bel assortiment de choix. 25av

Vente pour cause de départ.

Stock de parfumerie, cheveux, peignes, brosses, articles de fantaisie, &c, &c.

PAR E. ROGER & CO,
JOSEPH HOLZ encanteur.

LUNDI, 27 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin sous l'Hôtel St Charles à côté de l'entrée des dames, rue Commune:

Le contenu du magasin consistant en:

Parfumerie, cheveux, tresses, boucles Peignes d'écaille, brosses, éventail, Articles de fantaisie, &c.

Vente positive et sans réserve.
Conditions—comptant. 25av

Grande vente de marchandises sèches.

E. ROGER & Cie.,
JOSEPH HOLZ, encanteur.
Salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille-Levée.

MARDI, 28 COURANT,

A 10 heures du matin, aux susdites salles d'encan, il sera vendu—

1500 pièces indiennes, françaises anglaises et américaines,
500 pièces barèges anglais,
750 " organdis et jaconats français,
300 " brillants imprimés,
250 " cotonnades françaises et américaines,
500 " brin fil,
1000 " coton blanc et écru,
250 " [illegible] de toute qualité,
300 " jaconats, percales et nansous,
75 " casimir fantaisie,
100 douzaines jupons à ressorts,
1000 " coton en bobines Brooks & Clarke,
500 pièces ginghams fil.

---AUSSI---

250 lots tels que nappes et serviettes, coutils, ouvré fil, toile à drap, dames, soieries, popelines, barèges pour robes, mousselines à carreaux, mouchoirs batiste, ginghams, corsets, soie à coudre, madras, foulards soie, mousseline suisse, brillanté, devants de chemises, bas, gants, broderies, dentelles, étoffes rayées, dentelles bobine, articles de fantaisie &c. &c.

Conditions à la vente 25avril

Par HECTOR H. McLEAN, encanteur

IL sera vendu, lundi 27 du courant, à 10½ heures du matin, au magasin No 19 de la rue des Magasins, encoignure Commune—

Café Rio café vert et café noir, savon, chandelles, amidon, poudres levain, moutarde tabacs à priser, à chiquer et à fumer, biscuits pilote, farine de maïs, maquereaux, huile d'olives, graisse, beurre, mélasse, balais, baquets, poivre moulu, jambons nouveaux supérieurs, épaules, plats côtés, vin, amer de Hostetter, Schiedam Schnapps, whisky, eau de vie &c 25avril

VENTE

De Groceries, Chaussures,

MARCHANDISES ET DIVERS

à l'encan.

PAR PHINNEY & AMORY,
J. P. PHINNEY, encanteur,
Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu à l'enchère publique, vendredi, 1er mai, à midi, à notre salle d'encan, rue Gravier, No 61, par ordre du Col. Chas. C Dwight, maréchal prévôt, un assortiment de chaussures et de marchandises sèches, café, whisky, pommes sèches, jambons, tabac, huiles, chandelles, harnais, &c.

Conditions—Comptant, en billets du trésor.
27 avril

28 beaux mulets à l'encan,

PAR MONTGOMERY & BRO.,
JOS FLEURY, encanteur.

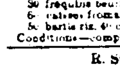

IL sera vendu, lundi, 27 courant, à 4 heures, P M à Gretna, aux Pâturages de Boutté, près le débarcadère de Gretna—
28 beaux mulets
Conditions—comptant en monnaie courante. 24av

Grande vente de Meubles, Tapis neuf de Bruxelles, &c. à l'encan,

PAR P. H. FLYNN, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, lundi, 27 du courant, à onze heures et demie, au nouveau magasin d'encan, rue Royale, No 31

Un très grand assortiment général de meubles en acajou et autres meubles, tapis neufs de Bruxelles et d'autres articles.

Conditions comptant. 27 avril

Café, beurre, jambons, fromage, riz, et huile de charbon.

PAR F. F. TRINCHARD, encanteur.

MARDI 28 du courant, à 10 heures il sera vendu dans la rue Gravier, No 42—

3 sacs café Rio,
35 tierçons jambons nouveaux passés au sucre
30 fréquins beurre Goshen de choix,
6 caisses fromage de choix,
5 barils riz. et caisses huile de charbon.
Conditions—comptant. 27avril

R. SCOTT, encanteur,
Bureau 34 rue des Magasins.

VENDRA lundi, le 27 avril, à 10½ heures, au magasin No 73, rue Poydras—La vente est sans réserve, en débarquement des consignations—

25 barils épaules de Rawson; 50 barils maquereaux No 2; 17 barils do 50 à la barils do No 3; 25 tierçons jambons Sc Ellruzton, 300 caisses amidon, 25 caisses Ryans.

Egalement—150 barils farine, 300 do pain pilote. 25avril

Vente d'un magasin de meubles pour cause de liquidation et de départ.

PAR J. B. CROZAT, encanteur
No 96, rue Royale, près St-Louis.

SERA vendu lundi le 27avril 1863, à 10 heures et demie, le stock entier du magasin de meubles, situé rue des Remparts (Cirque No. 83) entre Girod et Lafayette, comprenant lits, armoires, toilettes, tables, chaises, sofas, matelas, &c. &c.

Aussi un beau lot d'outils de menuisier et charpentier. Le tout pour être vendu sans aucune réserve. Conditions—comptant. 23 avril. 27.

Voiles, Voiles, Voiles,

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 28 du courant, à 10 heures du matin, sur la Levée, 2me District, au pied de la rue de la Douane—

Une quantité de VOILURES de navire.
Conditions—comptant. 27av

D. E. MORPHY, encanteur,
Bureau, rue des Magasins, No 47,

OFFRE de vendre à l'amiable les marchandises suivantes, en débarquement du steamer Columbia. Les enchères sur l'importe lequel des lots seront strictement confidentielles et le plus haut enchérisseur aura les articles—

200 barils farine (Beaver Creek),
250 do do (Ocean River),
50 do do (Metropolitan),
200 sacs maïs,
300 do son,
100 barils porc mess extra,
15 tierçons jambons City, passés au sucre,
8 do do Harding de l'Ouest,
20 do do City passés au sucre,
20 tierçons graisse,
104 balles foin.
Conditions comptant. 27 avril

Beau piano et meubles.—Vente pour cause de départ.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau, rue des Magasins, Nos 27 et 29, encoignure Gravier.

IL sera vendu, mercredi 29 du courant, à onze heures A. M., sur les lieux, rue Gasquet No 30, encoignure Trémé.

Tout le contenu d'une maison-cottage à étage, beaux meubles de salon en bois de rose, armoires, toilettes et lavabos à dessus en marbre, table à ouvrage, miroirs à resorts, miroirs, vases, bois de lit en acajou, armoires, berceuses, tables de cate et à allonges, huiliers, verreries et porcelaine, vaisselle, fourneaux, batterie de cuisine, candélabres &c.

Egalement—Un magnifique piano Picolo de Pleyel, en bois de rose. 27 avril

Meubles! Meubles!

VENTE POUR CAUSE DE DEPART.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau, rue des Magasins Nos 27 et 29, enc. Gravier.

IL sera vendu, lundi, 27 du courant, à 10 heures du matin, sur les lieux, au coin des rues Gravier et Basin—

Tout le contenu de la dite maison: bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux, chaises, sofas, lits, meubles de cuisine, batterie de cuisine, fourneaux, vaisselle, &c.

Conditions—Comptant. 24 avril—3

Meubles! Meubles!

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

Bureau, rue des Magasins, Nos 27 et 29, enc. Gravier.

IL sera vendu, lundi, 27 du courant, à midi, sur les lieux, au coin des rues Camp et Julia—

Tout le contenu de la dite maison: armoires en acajou et en noyer, buffets, bureaux, chaises, bois de lit, litterie, ottomanes, batterie de cuisine, fourneaux, vaisselle, verrerie, tapis, &c. &c.

Aussi, un PIANO picolo, en bois de rose.

Conditions—Comptant 24avril—3

AVIS.

La société existant sous le nom de C. SCHUMACHER & Co étant dissoute, M. JAMES BRYAR est chargé de la liquidation des affaires de cette maison qui a été transportée au No 35, rue de Chartres, au premier, dans les vastes magasins précédemment occupés par MM. Richard Aliège & Cie, où il continuera à recevoir par chaque steamer un grand et magnifique assortiment de marchandises pour hommes, femmes, demoiselles et enfants, tels que—ARTICLES EN PAILLE, SOIERIES, RUBANS, DENTELLES, FLEURS et tout ce qui concerne les MODES.

Il sollicite la continuation du patronage et libéralement accordé jusqu'à ce jour à ses prédécesseurs.

Désirant clore les affaires de la maison C. Schumacher & Cie, il vendra tout leur stock à des prix modérés pour du comptant. Il profite de l'occasion pour prier les personnes qui doivent à ces messieurs de venir régler leurs comptes. 7 avril—aut

Fabrique de fleurs artificielles.

Mlle EMELIE SERVANT, fleuriste,

Ex-première de chez Mme Dardignac, et si avantageusement connue des dames de la Nouvelle-Orléans, vient d'ouvrir un magasin, rue Royale, No 161, entre St-Pierre et Orléans. Elle invite les dames à vouloir bien venir visiter son joli assortiment de fleurs en tous genres. On trouvera constamment chez elle des fleurs de premier choix, fleurs naturelles et de fantaisie, spécialité pour parures de mariées et de soirées, Couronnes de communiantes, Garnitures de salon, Bouquets d'église, Ornements pour tombeaux, &c.

Fait sur commande toute espèce de fleurs.
Donne des leçons. 11avril—1m

FABRIQUE DE FLEURS.

M. DARDIGNAC a l'honneur de prévenir le public et particulièrement les personnes qui l'ont honoré de leur confiance, qu'il vient de transférer son magasin de la rue Royale au No 161, rue Royale à celle à côté, même rue, No 155, encoignure St Pierre.

M. Dardignac continuera comme par le passé à fabriquer toutes sortes de fleurs, en naturel et fantaisie. On trouvera constamment dans son magasin un grand et bel assortiment de couronnes de mariées, de demoiselles d'honneur, pour première communion, de deuil, bouquets de jardinières, garnitures de robes et de salon, roses, camélias, dahlias, marguerites et autres; il fait sur commande tout ce qui concerne son état. De bonnes ouvrières sont attachées constamment dans son établissement. On donne des leçons de fleurs. On demande des ouvrières qui ont une connaissance du métier.
5avril—1m.fp

GRUYERE—3 boucauts fromage de gruyère, venant à bord et fins, à vendre par HENRY VALLETON & Co,
8avril 27, 29 et 31, rue Bienville